

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 18

Artikel: Encore la sténographie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'Institut de Saint-Antoine étaient, en effet, attachés plusieurs maîtres dont deux allaient instruire environ 150 enfants pauvres de Sainte-Marie-Majeure, dans des écoles créées par le zélé don Massari, curé de cette paroisse. Deux autres Frères s'occupaient des pauvres garçons de la paroisse des SS. Anrice et Juliette, dans des locaux fournis par la munificence du Prince Aldobrandini et inaugurés en novembre 1868, à Sainte-Agathe *alla Suburra*.

Les Frères avaient enfin un établissement à la place Poli, près de la fontaine de Frévi, avec 40 internes et 100 externes.

A cette maison appartenaient aussi plusieurs Frères qui dirigeaient les Ecoles fondées et entretenues par la princesse Borghèse, en janvier 1839, dans une dépendance de son palais. Les locaux vastes et parfaitement aménagés recevaient plus de 250 élèves.

(A suivre.)

D^r E. SINGY.

Encore la sténographie

Chers lecteurs du *Bulletin-Ecole* qui peut-être ne trouvez pas de votre goût une discussion sur l'emploi de la sténographie, je vous présente d'avance mille et une excuses : les *Deux mots de réponse* d'un vieux magister à l'excellent article de mon collègue M. Gremion appellent, ce me semble, deux mots de réplique, et, ma foi, je m'y hasarde.

Du reste, je serai aussi bref que possible ; je ne dirai que ce qui sera strictement nécessaire à l'édification de ceux qui envisagent la question sans parti pris.

Tout d'abord, je ferai remarquer que les objections formulées par l'auteur des « Deux mots de réponse » sont vieilles comme la sténographie elle-même, mais qu'elles ne sont bientôt plus de mode, hélas ! à moins que ce soit chez nous. Je doute qu'on les rencontre encore dans un journal pédagogique de France, d'Allemagne, d'Angleterre ou des Etats-Unis.

* * *

Je ne crois pas que M. Gremion ait voulu présenter la sténographie aux lecteurs du *Bulletin-Ecole* comme une écriture destinée à *remplacer* l'écriture ordinaire.

On le pense bien, il faudrait un véritable cataclysme bouleversant l'équilibre des cerveaux lettrés pour nous priver des charmes de notre orthographe française, si savamment raccommodée, rajustée, parée, enjolivée pendant des siècles et des siècles par les doctes immortels et les auteurs de tout calibre. Or, la sténographie n'aspire pas à être cette Montagne Pelée qui réduirait en miettes, de sa poussée formidable, nos diction-

naires si intéressants et surtout ces gentilles grammaires dont nous garderons à jamais la douce souvenance. Non, la sténographie n'a pas des vues si ambitieuses ; elle ne demande que sa petite place au soleil des intelligences pour y mûrir et y porter ses fruits.

Et elle en porte déjà, même chez nous.

Sans parler des « trois ou quatre postes de sténographes aux Chambres fédérales », il y aurait mauvaise foi de nier que *la plupart* des positions sociales trouvent leur compte dans l'emploi de l'écriture rapide. On l'a assez répété et démontré pour qu'on commence à le croire. Le journaliste comme l'orateur, le prédicateur comme l'écrivain, le voyageur de commerce comme le touriste, l'avocat, le conférencier, le commerçant, les employés de toute espèce, que sais-je encore ? tous ceux qui ont à écrire seraient heureux d'en faire usage s'ils la connaissaient. Ils peuvent s'en passer, cela est vrai, mais elle leur rend de très grands services. Même nos simples secrétaires de commune, de paroisse ou de sociétés quelconques pourraient rédiger des protocoles un peu plus fidèles s'ils disposaient d'une écriture plus rapide que l'écriture ordinaire, ce lourd camion qu'on serre à la montée.

En passant, je me permettrai d'apprendre à mes lecteurs que non seulement « il n'existe probablement pas une seule maison de commerce des cantons du *Valais* et de *Fribourg* » qui emploie des sténographes, mais qu'au contraire il y en a plusieurs. Et puis, était-il bien nécessaire d'insinuer dans notre *Bulletin-Ecole* que les Valaisans et les Fribourgeois fussent en retard sur les Confédérés, même dans la question de la sténographie ?...

Quant aux conférences et aux cours, je persiste à soutenir que l'écriture abrégative est ici dans son beau rôle. Voulez-vous tout écrire ? C'est un exercice comme un autre. Mais je préfère cet auditeur ou cet étudiant qui n'écrit qu'en choisissant l'essentiel et l'utile, en laissant de côté les répétitions et le superflu, qui par conséquent fait travailler son jugement. Il note sans se presser, et il peut écouter tout à son aise le maître ou le conférencier. Cependant, chacun sait qu'il est des moments où le professeur, entraîné, parle d'abondance et où chaque mot est à retenir. Le sténographe court alors un petit bout de galop sans se laisser démonter pour cela ; il est bien à l'abri de l'inconvénient grave de lacunes souvent importantes. Par contre, l'élève qui ne connaît que l'écriture orthographique n'aura guère le temps de se livrer à ce travail intellectuel au plus haut point profitable. Uniquement préoccupé d'écrire le plus vite possible, il pêche une phrase de-ci, une phrase de-là, un peu au hasard, et laisse forcément échapper nombre de notions qu'il est nécessaire de connaître. Bien plus, il se fatigue ; sa tête et sa main s'alourdissent et la fin du compte rendu s'en ressent malheureusement. Et quelle calligraphie ! quelle orthographe !

Que l'on se soit adressé à de simples journalistes pour reproduire la conférence que M. Brunetière a donnée à Fribourg, c'est fort possible. Mais j'ai peine à croire que les premiers journalistes venus aient pu mener à bien cette tâche ardue. Pour exécuter convenablement un pareil travail, pour rendre dans toute leur beauté les périodes finement ciselées d'un génie comme Brunetière, pour traduire sa pensée intime, pour reproduire son idéal, il faut un *praticien* habile doublé d'un homme à la mémoire fidèle et sûre. Or, les privilégiés de cette catégorie sont plutôt rares. Enfin, et cela se pratique couramment dans le journalisme, l'orateur communique lui-même son ouvrage, parfois revu et corrigé, à la publicité rendue facile. C'est plus pratique. Alors les sténographes n'ont rien à faire, et pour cause.

Cela n'empêche pas que de pauvres petits instituteurs, qui assurément ne vont pas seulement à la cheville d'un simple journaliste, ont pu reproduire très fidèlement, grâce à la sténographie, les débats et les discours de l'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Romont. Les lecteurs du *Bulletin-Ecole* auront pu s'en convaincre. (A suivre.)



BIBLIOGRAPHIES

I

Le Rôle éducatif des sciences biologiques, par M. A. Boubier, docteur ès-sciences, privat-docent à l'Université de Genève. Imprimerie W. Kündig et fils, Genève.

C'est une bonne idée qu'a eue M. le professeur Dr Boubier de réunir, dans une brochure de 55 pages, les articles traitant du rôle éducatif des sciences biologiques parus dans *La Suisse universitaire*. Après avoir formulé, dans son introduction, d'excellents principes pédagogiques en matière d'enseignement des sciences naturelles, l'auteur s'attache à démontrer que la science en général et les sciences biologiques en particulier portent en elles un principe éducatif supérieur, qu'elles sont capables de former l'homme au triple point de vue intellectuel, moral et esthétique et que, par conséquent, elles sont dignes de toute l'attention des éducateurs.

II

Lettres d'affaires et Documents commerciaux, suivis d'une étude des formulaires postaux et de conseils sur la rédaction des protocoles, par C. Führer, instituteur, à Saint-Gall.

Ce petit ouvrage, qui a déjà eu quatre fortes éditions allemandes, vient d'être traduit en français par M. A. Baumgartner, instituteur, à Bienne. L'auteur ne s'est pas attardé dans un long exposé des règles. Il a voulu être pratique et, pour mieux réussir, il a recouru